

## Réunion du 08 décembre 2008 20 h 30

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni à la Mairie le 08 décembre 2008 à 20h30 sous la présidence de Madame COTTEREAU Chantal Présidente.

Etaient présents : Mrs Ardoin, Bouxom, Cahot, Maléon, Vasseur  
Mmes Cottereau, Duquesnoy, Feron, Meunier

Absente excusée : /

Absent non excusé : /

Pouvoir : /

Secrétaire de séance : M. Cahot

### Délibérations :

#### **Secours aux personnes**

Mme la présidente du CCAS a exposé les difficultés engendrées par la crise économique (chômage) d'un couple dont l'anonymat a été préservé.

Le CCAS par 8 voix pour et une abstention (Monsieur CAHOT) a accordé une aide de **150 €** pour régler une fraction d'une facture EDF.

#### **Composition colis des anciens**

Le colis individuel aura une composition pratiquement identique à celui de 2007 pour une valeur d'environ **30 €**

Le colis pour couple aura la même base que le colis individuel plus quelques articles pour l'amener à une valeur d'environ **45 €**

Les denrées et liquides seront achetés chez Mutant Dieppe et les bûches à la boulangerie Marc Des Rotours de Torcy le Grand.

Des sacs pour transporter le contenu des colis seront achetés chez Isambourg.

**Adopté à l'unanimité.**

### **Ballotins de chocolats**

Un ballotin de chocolat sera offert aux anciens de Bois Robert partis en maison de retraite.

**Adopté à l'unanimité.**

### **Commande goûter des anciens du 17/12/2008**

Café, chocolat, thé, confiture etc.... seront achetées chez Mutant Dieppe.

Les brioches à la boulangerie Marc des Rotours de Torcy le Grand.

**Adopté à l'unanimité.**

### **Bons de chauffage**

La valeur du bon de chauffage est fixée à **100 €** et à **un** seul bon par foyer.  
Il sera servi aux personnes de **70 ANS ET PLUS** fin décembre 2008.

**Adopté à l'unanimité.**

### **Autre combustible**

Les personnes n'étant pas chauffés au fioul recevront l'équivalent par virement de la Trésorerie sur leur compte bancaire.

**Adopté à l'unanimité.**

### **Livrets d'épargne pour les nouveaux nés 2008**

**3** nouveaux nés bénéficieront d'un livret CAISSE D'EPARGNE d'une valeur de **56 €** dont **40 €** offert par le CCAS et **16 €** par l'écureuil.

**Adopté à l'unanimité.**

### **Fleurs pour les parents des nouveaux nés**

Un bouquet de fleurs ou une composition florale d'une valeur maximum de **25 €** sera offert aux parents de chaque nouveau né.

**Adopté à l'unanimité.**

### Informations

#### **Modification U.D.A.F (Union Départementale Affaires Familiales)**

Par arrêté municipal du 6 octobre 2008 reçu en Sous Préfecture le 09 décembre 2008, Madame FERON Valérie, sis 440, rue Verte représentera la commune de Bois Robert à l'UDAF en remplacement de Mme MEUNIER Françoise qui ne peut être en même temps conseillère municipal et membre de l'UDAF..

### **Modification quorum CCAS**

11 membres avaient été désignés à l'origine pour former le CCAS, l'administration Préfectorale a demandé que ce nombre soit ramené à 9 pour respect de la législation, soit le maire membre de droit, comme président, , 4 membres du conseil municipal et 4 membres hors conseil municipal.

### **Redistribution d'un bon de chauffage 2007**

Ce don redistribué par civisme a été attribué sous forme d'aide alimentaire pour un montant de **100 €** à une famille en difficulté.

Un reçu signé de la personne est dans la comptabilité du CCAS.

### **Commande de chocolats**

La commande de chocolats pour le Noël des enfants de la commune sera imputée sur le budget communal

### **Composition colis des anciens**

Suite au courrier établi par Monsieur BOUXOM, sept personnes ou couples ont renoncé à leur colis.

Les bénéficiaires de la bûche pourront choisir le parfum.

Les denrées et liquides seront achetés chez Mutant Dieppe.